



« Des solutions endogènes pour une éducation utile à la Patrie ! »

EDTECH FASO FORUM 2026

CONCOURS NATIONAL EDTECH

Règlement, critères de notation et calendrier

12–13 novembre 2026 | SIAO, Ouagadougou

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la deuxième édition du EdTech Faso Forum, organisée les 12 et 13 novembre 2026 à Ouagadougou, le consortium de Partenariat INCE-BF lance un concours national destiné à identifier, évaluer et valoriser des solutions numériques répondant à des besoins réels du système éducatif.

Le concours s'inscrit dans le thème du Forum : « ***Digitalisation de l'éducation : de l'innovation à la concrétisation, bâtir des solutions durables pour une croissance inclusive*** », et dans son slogan : « ***Des solutions endogènes pour une éducation utile à la Patrie !*** ».

Il vise à encourager les porteurs de solutions EdTech à présenter des innovations utiles, réalisables et susceptibles de se développer dans la durée. Les candidatures seront examinées selon des critères communs portant sur la pertinence éducative, l'impact attendu, l'innovation, la faisabilité, la viabilité économique et l'inclusion.

Le présent document précise les conditions de participation, les modalités de sélection, les critères de notation et les principales dates du concours. La participation implique l'acceptation de ces dispositions.

1. OBJET DU CONCOURS

Le concours EdTech Faso Forum 2026 vise à identifier et à valoriser des solutions numériques pouvant contribuer à améliorer l'accès, la qualité, la pertinence ou la gestion de l'éducation, tout en présentant des perspectives de mise en œuvre et de pérennité.

2. CANDIDATS ÉLIGIBLES

Le concours est ouvert aux personnes physiques, équipes, startups, entreprises, associations et autres organisations porteuses d'une solution numérique appliquée à l'éducation. Les candidatures individuelles et collectives sont admises. La solution peut être en phase de conception, de développement, de test ou déjà opérationnelle. Le candidat doit être en mesure d'en expliquer le fonctionnement, le public cible, le besoin auquel elle répond et les conditions de son développement.

3. SOLUTIONS ADMISSIBLES

Les solutions proposées doivent :

- répondre à un besoin identifiable du système éducatif ;
- utiliser le numérique pour améliorer l'accès, la qualité, la pertinence ou la gestion de l'éducation ;
- présenter des perspectives réalistes de mise en œuvre ou d'amélioration ;
- expliquer leur modèle économique ou le mécanisme envisagé pour assurer leur pérennité ;
- prendre en compte, selon leur nature, l'inclusion et les réalités des publics concernés.

Les propositions peuvent notamment porter sur les plateformes d'apprentissage, les ressources pédagogiques numériques, les outils pour les enseignants, les solutions d'évaluation, la gestion des établissements ou l'accès aux contenus éducatifs.

4. DOSSIER ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le dossier doit comprendre :

1. le formulaire de candidature dûment rempli ;
2. une présentation du candidat ou de l'équipe ;
3. la description du besoin éducatif auquel la solution répond ;
4. la présentation de la solution, de ses fonctionnalités et de ses utilisateurs cibles ;
5. le niveau de développement atteint et, si disponible, un lien vers une démonstration ou un prototype ;
6. le modèle économique ou le mécanisme envisagé pour assurer la pérennité de la solution ;
7. les résultats obtenus, le cas échéant, ou les résultats attendus ;
8. les besoins d'accompagnement, de financement ou de partenariat.

Les dossiers doivent être transmis par le canal indiqué dans l'appel à candidatures, au plus tard le 1er novembre 2026 à 23 h 59. Les coordonnées de dépôt et le formulaire sont communiqués par le comité d'organisation.

5. RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

Le comité d'organisation vérifie la complétude et la conformité des dossiers. Les candidatures incomplètes ou reçues après la date limite peuvent être déclarées irrecevables. Des précisions peuvent être demandées aux candidats lorsque cela est nécessaire à l'analyse, sans modification des critères de sélection.

6. PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Vérification de la recevabilité des dossiers ;
2. Évaluation des candidatures selon la grille de notation présentée dans ce document ;
3. Sélection de cinq finalistes ;
4. Présentation des solutions par les cinq finalistes pendant la Nuit des Lauréats du 13 novembre 2026 ;
5. Délibération du jury et proclamation des trois lauréats.

Les cinq finalistes seront informés au plus tard le 4 novembre 2026 et devront confirmer leur participation à la finale.

7. CRITÈRES DE NOTATION

Les candidatures recevables sont évaluées sur 100 points selon la grille suivante.

Critères	Éléments appréciés	Points
Pertinence du besoin éducatif	Clarté du problème et adéquation de la solution aux besoins des apprenants,	25

	enseignants, établissements ou acteurs de l'éducation.	
Impact éducatif attendu	Contribution attendue à l'accès, à la qualité, à la pertinence ou à l'efficacité de l'éducation ; résultats attendus identifiés.	20
Innovation et adaptation au contexte	Caractère nouveau ou adaptation aux réalités locales ; intérêt par rapport aux solutions existantes.	10
Maturité et faisabilité	Niveau de développement, possibilité de démonstration et faisabilité d'un test ou d'un déploiement.	15
Viabilité économique et pérennité	Clarté du modèle économique ou de financement, coûts, ressources nécessaires et perspectives de développement.	20
Inclusion et potentiel de développement	Prise en compte des publics moins desservis et possibilité d'adaptation à d'autres territoires ou publics.	10
TOTAL		100

Le jury apprécie chaque critère au regard des éléments fournis. Le niveau de maturité est évalué en tenant compte du stade de développement annoncé : une solution en conception n'est pas automatiquement

pénalisée du seul fait qu'elle ne dispose pas encore de résultats d'expérimentation, si sa faisabilité et son potentiel sont suffisamment expliqués.

8. FINALE ET VOTE DU PUBLIC

Les cinq finalistes présenteront leur solution au cours de la Nuit des Lauréats, le 13 novembre 2026. Chaque équipe disposera de cinq (5) minutes pour son pitch. Le comité d'organisation précisera les modalités pratiques et, le cas échéant, le temps réservé aux questions.

La note finale proposée est composée de 80 % pour l'évaluation du jury et de 20 % pour le vote du public. Le dispositif de vote sera communiqué avant la finale et organisé de manière identique pour les cinq finalistes. Le jury délibère ensuite afin de désigner les trois lauréats par ordre de mérite.

En cas d'égalité, la candidature ayant obtenu la meilleure note en pertinence du besoin éducatif est privilégiée, puis celle ayant obtenu la meilleure note en viabilité économique. Si l'égalité persiste, le jury procède à une délibération complémentaire.

9. JURY ET IMPARTIALITÉ

Le jury réunit des personnes disposant de compétences dans les domaines de l'éducation, des technologies numériques, de l'innovation, de la banque, dans les médias et autres. Tout membre signale une situation susceptible de compromettre son impartialité et ne participe pas à l'évaluation de la candidature concernée. Les délibérations restent confidentielles jusqu'à la proclamation des résultats.

10. PRIX

Trois prix principaux sont attribués aux lauréats selon leur classement. Des prix spéciaux peuvent être proposés par les sponsors et partenaires. Ils peuvent notamment prendre la forme de matériels, de services, de formations, d'un accompagnement ou d'un accès à des espaces de travail. La nature et les conditions d'attribution des prix seront communiquées aux candidats dès qu'elles seront confirmées.

11. ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

1. fournir des informations exactes sur la solution présentée ;

2. respecter le calendrier, les consignes et les règles du concours ;
3. disposer des droits nécessaires sur les éléments présentés ;
4. respecter les autres candidats, le jury et le comité d'organisation ;
5. confirmer leur disponibilité et participer aux activités prévues s'ils sont finalistes ;
6. prendre connaissance des conditions de captation et de diffusion des présentations.
7. Paiement de frais de concours de **25 000 FCFA**

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COMMUNICATION

Les candidats conservent leurs droits sur leurs solutions et leurs créations. La participation au concours n'entraîne aucun transfert automatique de propriété intellectuelle au profit des organisateurs ou des partenaires. Les conditions de prise de photographies, de captation vidéo et de diffusion des présentations seront portées à la connaissance des candidats avant l'événement.

13. CLARIFICATIONS ET DISPOSITIONS FINALES

Toute demande de clarification relative au concours doit être adressée au comité d'organisation par le canal indiqué dans l'appel à candidatures. Le comité est chargé de l'application du présent règlement. Toute modification substantielle sera communiquée aux candidats concernés.

14. CALENDRIER DU CONCOURS

Date	Étape	Activités principales
24 octobre 2026	Lancement officiel	Publication de l'appel, du règlement, de la grille et du formulaire.
24–31 octobre 2026	Mobilisation et candidatures	Réception des dossiers, réponses aux questions et relances.

1er novembre 2026, 23 h 59	Clôture	Fin du dépôt des candidatures.
2–3 novembre 2026	Évaluation	Vérification, notation et sélection des cinq finalistes.
4 novembre 2026	Annonce des finalistes	Information des cinq équipes et confirmation de leur participation.
5–10 novembre 2026	Préparation des finalistes	Préparation des pitches, démonstrations et supports.
11 novembre 2026	Vérification technique	Tests et répétition des présentations.
12 novembre 2026	Exposition	Présentation des solutions et échanges avec les acteurs du Forum.
13 novembre 2026	Finale et proclamation	Pitches, vote du public, délibération et remise des prix lors de la Nuit des Lauréats.

15. CONTACT ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures et demandes d'information doivent être transmises par les canaux officiels indiqués dans l'appel à candidatures :

Courriel : ebationo.bf@jobbooster-network.com / ebateo.bf@jobbooster-network.com

Téléphone / WhatsApp : 70 23 01 39

Formulaire de candidature : <https://edtechfasoforum.com/>

Le dépôt d'une candidature vaut reconnaissance du présent règlement et engagement à en respecter les dispositions

Partenariat Stratégique INCE-BF

EdTech Faso Forum



Ollé Patrice **KAM**

Le coordonnateur